



COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 à CARENTAN-LES-MARAI (Les Veys)

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2024/43 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – AMBITION 3 – Accélérer et amplifier les transitions - 06. Développer des activités économiques qui préservent les ressources du territoire - M19. Les éco-matériaux, piliers d'une nouvelle économie circulaire - Développer une économie circulaire basée sur l'usage des éco-matériaux

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 26 mars 2024 à Carentan-les-Marais (Les Veys), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 20 mars 2024 aux membres délibérants et le 21 mars 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal **MARIE**, Pierre **VOGT**

Pour les conseillers départementaux

Hedwige **COLLETTE** (*pouvoirs de Christelle CASTELEIN et Maryse LE GOFF*), Benoît **FIDELIN**, Patrick **THOMINES** (*pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE*)

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche - *pouvoir d'Aurélié GIGAN*)

Pour les communes

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise – *pouvoir de Bertrand LECONTE*), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Miche MAUDUIT*), Yves **HUET** (Gonfreville), Joël **LERECULEY** (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain **LEREDDE** (Rampan – *pouvoir de Gérard VOIDYE*), Jocelyne **LEVAVASSEUR** (Fresville – *pouvoir de Laurent HUET*), Aurélien **MARION** (Appeville), Christopher **MOREAU** (Saint-Germain-du-Pert), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Françoise **PHILIPPE** (Catteville), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle – *pouvoir de Christophe FOSSEY*), Gérard **TAPIN** (Marchésieux – *pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT*)

avec voix consultative

Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique **FERREIRA**, Antoine **JEAN**, Valérie **LAISNEY**, Vanessa **LANCELOT**, Sylvain **LETOUZÉ**, Florence **MAZIER**, Cédic **NOUVELOT**, Marianne **ROZET**

Pour les conseillers départementaux

Christèle **CASTELEIN**, Patricia **GADY-DUQUESNE**, Maryse **LE GOFF**, Martine **LEMOINE**, Thierry **LETOUZÉ**, Hervé **MARIE**, Jean **MORIN**

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Aurélié **GIGAN** (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Désert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Julien **MINICONI** (Sous-préfet de Coutances), Adrien **ALLARD** (Sous-préfet de Bayeux), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - Chargée de mission Parcs naturels régionaux et Biodiversité)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Nicolas **FILLLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 20 membres + 12 pouvoirs

Soit un quorum de 32 membres sur 58

CS 2024/43 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – AMBITION 3 – Accélérer et amplifier les transitions - 06. Développer des activités économiques qui préservent les ressources du territoire - M19. Les éco-matériaux, piliers d'une nouvelle économie circulaire - Développer une économie circulaire basée sur l'usage des éco-matériaux

Après plus de 20 ans d'actions menées en faveur de la préservation du patrimoine bâti en terre, d'expérimentations sur la modernisation des techniques et de formations des professionnels, le Parc naturel régional a développé une expertise sur les problématiques de conservation du patrimoine, d'amélioration de ses performances thermiques et de recours à des matériaux géo et biosourcés répondant tout autant aux spécificités de ce patrimoine, qu'aux enjeux d'une construction contemporaine plus durable.

Afin de massifier l'usage de ces matériaux et de ces techniques, le Parc naturel régional souhaite faire la promotion de solutions techniques basées sur les ressources locales et les rendre accessibles aisément sous forme de guides, fiches conseils, visites de chantiers, de démonstrateurs et participations à des salons professionnels.

Il continuera d'accompagner le dispositif Enerterre, vecteur privilégié de ces solutions et de possibilités plus innovantes et expérimentales, appliquées à ses chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée et de résorption de la précarité énergétique.

Le Parc naturel régional s'appuiera également sur le projet CobBauge et sur l'étude des ressources végétales issues de l'entretien des espaces naturels, sur ces retours d'expériences en matière de performance thermique et de qualité de l'air afin de poursuivre la diffusion de ces solutions auprès des particuliers, des collectivités et des professionnels du secteur du bâtiment. Il poursuivra également la collaboration à des travaux de recherche, portant sur ces sujets et aux échanges au sein des réseaux nationaux et internationaux, permettant de faire avancer les connaissances en la matière.

Localement, le Parc naturel régional renforcera sa collaboration avec les filières déjà mises en place sur la terre, en particulier. Il continuera d'accompagner ses partenaires (Enerterre, les carrières...), sur la mise au point de produits et lignes de production de matériaux à base de terre, sur leur promotion et leur commercialisation.

Il cherchera, par ailleurs, à en développer de nouvelles sur les bio-sourcés à cycle court (lin, chanvre, roseau, paille...), pour leur forte valeur, en terme de stockage de carbone. Les discussions sur l'avenir de la tourbière de Sèves constitueront un point de départ des réflexions à mener sur la constitution de telles filières, sur la veille technologique et scientifique à mettre en place pour les faire émerger.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Afin de favoriser des projets exemplaires et novateurs, le Parc naturel régional cherchera à développer un réseau d'acteurs en mesure d'utiliser les matériaux et les procédés. La formation sera au cœur de ce processus. Le Parc naturel régional développera des outils et des contenus de formations adaptés aux collectivités et à leurs agents techniques pour créer le réflexe du recours à ces solutions, dans la programmation des projets de constructions et de rénovations.

Il développera, sur le même principe, des formations à destination des acteurs de la maîtrise d'œuvre afin qu'ils soient en mesure de prescrire ses solutions et il confortera les compétences du réseau d'entreprises déjà engagées dans leur application et leur mise en œuvre.

Conscient que le territoire du Parc naturel régional avec sa faible pression foncière et son faible taux de construction ne permet pas seul d'asseoir le développement de ces filières éco-matériaux, il apportera son expertise dans la structuration, l'animation et la formation d'un réseau des acteurs du bâtiment, à l'échelle régionale, en se rapprochant de l'ARPE Normandie et en participant, aux côtés de la Fédération des Parcs naturels régionaux, aux démarches menées à l'échelle nationale comme le « Plan National Terre », ou au réseau naissant autour du réseau.

Code budgétaire : P3308_FORMATION_ECO_MATERIAUX

Dépenses de fonctionnement solde 2023		Recettes de fonctionnement solde 2023	
6068 – Autres matières et fournitures	3 131,00 €	Reprise de l'excédent*	3 131,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			3 131,00 €

* Fonds Région perçu en 2023

Code budgétaire : 24_M192_ECOMAT

Dépenses de fonctionnement 2024		Recettes de fonctionnement 2024	
6068 – Autres matières et fournitures	500,00 €	7472 RÉGION	2 000,00 €
61358 – Autres locations mobilières	500,00 €		
61558 – Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	1 000,00 €		
Montant prévisionnel de l'opération			2 000,00 €

Code budgétaire : 24_M192_ECOMAT

Dépenses d'investissement 2024		Recettes d'investissement 2024	
6068 – Autres matières et fournitures	1 000,00 €	7472 RÉGION	6 000,00 €
617 – Études et recherches	5 000,00 €		
Montant prévisionnel de l'opération			6 000,00 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **DONNE** son accord sur ce dossier
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 29 avril 2024
Benoît FIDELIN,
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village de la Préfecture - 5137
Saint-James - Cotentin
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 / info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20240326-DELIB_CS2024_43-DE
Date de télétransmission : 30/04/2024
Date de réception préfecture : 30/04/2024